



Business Pôle Les Près
22, rue Denis Papin
59650 Villeneuve d'Ascq

Les Restaurants du Cœur - Association Départementale du Nord – Maubeuge (AD59D)

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 avril 2023

Mazars

Société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes à directoire et conseil de surveillance
Siège social : 61, rue Henri Regnault - 92075 Paris La Défense Cedex
Capital de 8 320 000 euros - RCS Nanterre 784 824 153

Les Restaurants du Cœur - Association Départementale du Nord – Maubeuge (AD59D)

Association régie par la loi du 1er juillet 1901

Siège social : 28 Zone Industrielle du Centre – 59131 Rousies

SIREN : 420 322 224

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 avril 2023

A l'assemblée générale de l'association Les Restaurants du Cœur - Association Départementale du Nord – Maubeuge (AD59D),

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Les Restaurants du Cœur - Association Départementale du Nord - Maubeuge (AD59D) relatifs à l'exercice clos le 30 avril 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} mai 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Elles ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne la conformité aux dispositions du règlement ANC n°2018-06 modifié par le règlement ANC n° 2020-08 du compte de résultat par origine et par destination (CROD) et du compte d'emploi annuel des ressources (CER), ainsi que le caractère approprié des modalités et hypothèses retenues pour leur élaboration, présentées dans les notes 10 et 11 de l'annexe aux comptes annuels.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'assemblée générale.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Mazars

Villeneuve d'Ascq, le 22 septembre 2023

 Audrey
GUGGINO
CRENU
2023.09.22
17:12:24 +02'00'

Audrey Guggino-Crenu

Associée



Business Pôle Les Près
22, rue Denis Papin
59650 Villeneuve d'Ascq

Les Restaurants du Cœur - Association Départementale du Nord - Maubeuge (AD59D)

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice
clos le 30 avril 2023

Mazars

Société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes à directoire et conseil de surveillance
Siège social : 61, rue Henri Regnault - 92075 Paris La Défense Cedex
Capital de 8 320 000 euros - RCS Nanterre 784 824 153

Les Restaurants du Cœur - Association Départementale du Nord – Maubeuge (AD59D)

Association régie par la loi du 1er juillet 1901

Siège social : 28 Zone Industrielle du Centre – 59131 Rousies

SIREN : 420 322 224

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 avril 2023

A l'assemblée générale de l'association Les Restaurants du Cœur – Association Départementale du Nord - Maubeuge (AD59D),

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale, en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Le Commissaire aux comptes

Mazars

Villeneuve d'Ascq, le 22 septembre 2023


Audrey GUGGINO
CRENU
2023.09.22
17:13:53 +02'00'

Audrey Guggino-Crenu

Associée



LES RESTAURANTS DU CŒUR
LES RELAIS DU CŒUR

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE
Restaurants du Cœur du NORD MAUBEUGE (AD59D)

COMPTES ANNUELS AU **30/04/2023**

Date d'établissement des comptes : 16/09/2023

Signatures

Président

Trésorier

ETATS FINANCIERS

du 01/05/2022 au 30/04/2023

SOMMAIRE

1. BILAN ACTIF	4
2. BILAN PASSIF	5
3. COMPTE DE RÉSULTAT	6
4. PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ.....	9
a. Description de l'objet social	9
b. Nature et périmètre des missions sociales	9
c. Les moyens mis en œuvre	9
5. FAITS MAJEURS.....	9
6. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	10
a. Référentiel comptable.....	10
b. Immobilisations et amortissements.....	10
c. Stocks.....	10
d. Créances	10
e. Valeurs Mobilières de Placement	11
f. Subventions.....	11
i. Subventions d'exploitation.....	11
ii. Subventions d'investissement	11
g. Contributions financières	11
h. Mécénat.....	11
i. Les apports.....	11
j. Autres ressources.....	11
7. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE.....	12
8. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.....	12
9. AUTRES INFORMATIONS	12
10. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION.....	13
a. Principe d'affectation des dépenses aux missions sociales.....	13
b. Définition des fonds issus de la générosité du public	13
c. Emplois des ressources de la générosité du public.....	14
11. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC	14
12. Bilan Actif : IMMOBILISATIONS & AMORTISSEMENTS	15
a. Immobilisations	15
b. Amortissements	15
13. Bilan Actif : STOCKS, CRÉANCES ET PRODUITS À RECEVOIR	16
14. Bilan Actif : VMP, DISPONIBILITÉS, CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	17
15. Bilan Passif : FONDS PROPRES & FONDS DÉDIÉS	18
a. Variation des Fonds propres.....	18
b. Variation des Fonds dédiés	18
16. Bilan Passif : VARIATION DES PROVISIONS	18

17. Bilan passif : État des Échéances des DETTES	19
18. ENGAGEMENTS DONNÉS ET REÇUS	20
a. Engagements donnés	20
b. Engagements reçus	20
19. DÉTAIL DES CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS	21
20. RÉSULTATS ANALYTIQUES	22
a. Répartition du résultat analytique de l'exercice	22
b. Affectation du stock initial de dons issus de la Générosité du Public	22
21. COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	23
22. COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC	25
23. ANNEXES	27
a. Effectifs bénévoles	27
b. Effectifs salariés (en ETP)	27
c. Tonnage des dons alimentaires locaux	27
d. Rapprochements	27

1. BILAN ACTIF

BILAN ACTIF (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2023			EXERCICE CLOS LE 30/04/2022
	BRUT	Amortissements et provisions (à déduire)	NET	NET
Immobilisations incorporelles				
Autres Immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Sous-total Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	3 669	3 669		0
Installations techniques, matériel et outillage	72 192	50 198	21 994	
Autres immobilisations corporelles	51 679	33 799	17 879	27 460
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations				
Sous-total – Immobilisations corporelles	127 540	87 667	39 874	27 460
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 961		2 961	2 961
Sous-total – Immobilisations financières	2 961		2 961	2 961
TOTAL I – ACTIF IMMOBILISÉ	130 501	87 667	42 835	30 421
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Autres créances	13 250		13 250	15 982
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	38 278		38 278	34 384
Charges constatées d'avances				
TOTAL II – ACTIF CIRCULANT	51 527		51 527	50 366
TOTAL GÉNÉRAL	182 029	87 667	94 362	80 787

2. BILAN PASSIF

BILAN PASSIF (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2023	EXERCICE CLOS LE 30/04/2022
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise	49 098	49 098
Fonds propres avec droit de reprise	13 388	
Réserves		
Report à nouveau	11 492	-12 168
Excédent ou déficit de l'exercice	7 854	23 660
Sous-total : Situation nette	81 833	60 590
Subventions d'investissement		
TOTAL I – FONDS PROPRES ET RÉSERVES	81 833	60 590
Fonds dédiés		
Fonds reportés liés aux legs et donations		
Fonds dédiés	87	6 750
TOTAL II – FONDS DÉDIÉS	87	6 750
Provisions		
Provisions pour risque		
Provisions pour charges		
TOTAL III – PROVISIONS		
Dettes		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 181	3 134
Dettes fiscales et sociales	2 134	2 250
Autres dettes	915	1 378
Sous-total des dettes	7 230	6 761
Produits constatés d'avance	5 213	6 686
TOTAL IV – DETTES	12 443	13 447
TOTAL GÉNÉRAL	94 362	80 787

3. COMPTE DE RÉSULTAT

COMPTE DE RÉSULTAT (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2023	EXERCICE CLOS LE 30/04/2022
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
Ventes de prestations de services		
Produits des manifestations	5 212	
Sous-total – Ventes de biens et services	5 212	
Production immobilisée		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		
<i>Concours publics</i>		
<i>Subventions d'exploitations</i>	38 415	33 421
<i>Sous-total – Concours publics et subventions</i>	38 415	33 421
Ressources liées à la générosité du public		
<i>Dons manuels</i>	56 811	20 215
<i>Dons sur manifestations</i>		4 743
<i>Mécénats</i>		
<i>Quote-part de GP reçue d'une autre OSBL</i>		
<i>Sous-total – Ressources liées à la générosité du public</i>	56 811	24 958
Contributions financières reçues		
<i>Contributions reçues d'une entité Restaurants du Cœur</i>	38 000	73 000
<i>Contributions reçues d'autres OSBL</i>	1 000	6 789
<i>Sous-total – Contributions financières</i>	39 000	79 789
Sous-total – Produits de tiers financeurs	134 226	138 168
Reprises sur provisions, amortissements et transfert de charges		
Utilisations des fonds dédiés	6 750	1 076
Autres produits		
TOTAL I – PRODUITS D'EXPLOITATION	146 187	139 244

Compte de Résultat - suite

COMPTE DE RÉSULTAT (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2023	EXERCICE CLOS LE 30/04/2022
Achats		
Achats de marchandises	4 607	3 024
Variation de stock		
Sous-total – Achats stockés	4 607	3 024
Autres achats et charges externes	91 123	68 413
Aides financières versées		
Contribution de solidarité versée à l'Association Nationale		
Autres aides financières		
Sous-total – Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés		
Sur rémunérations	146	264
Autres impôts et taxes		
Sous-total – Impôts, taxes et versements assimilés	146	264
Charges de personnel		
Salaires et traitements	26 598	24 501
Charges sociales	5 967	5 517
Sous-total – Charges de personnel	32 564	30 018
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
Dotations aux amortissements sur immobilisations	10 024	9 582
Dotations aux dépréciations sur immobilisations		
Dotations aux dépréciations sur actif circulant		
Sous-total – Dotations aux amortissements et dépréciations	10 024	9 582
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés	87	4 402
Autres charges		
TOTAL II – CHARGES D'EXPLOITATION	138 550	115 703
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	7 637	23 541
Produits financiers		
Produits financiers d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	216	59
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges financières		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III – PRODUITS FINANCIERS	216	59
Charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV – CHARGES FINANCIÈRES		
2. RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	216	59
3. RÉSULTAT COURANT (I – II + III - IV)	7 853	23 600

Compte de Résultat - suite

COMPTE DE RÉSULTAT (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2023	EXERCICE CLOS LE 30/04/2022
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		60
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL V – PRODUITS EXCEPTIONNELS	1	60
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opération en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL VI – CHARGES EXCEPTIONNELLES		
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	1	60
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	146 405	139 363
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII)	138 550	115 703
EXCÉDENT OU DÉFICIT	7 854	23 660
Contributions volontaires en nature		
Dons en nature	59 795	68 755
Prestations en nature	270 568	278 977
Bénévolat	1 938 812	1 014 991
TOTAL	2 269 175	1 362 723
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature	59 795	68 755
Mise à disposition gratuite de biens	269 588	267 953
Prestations en nature	980	11 024
Personnel bénévole	1 938 812	1 014 991
TOTAL	2 269 175	1 362 723
<i>Pour information, Evaluation du montant des denrées reçues de l'Association Nationale (montant calculé par l'A.N.)</i>	<i>1 173 689</i>	<i>1 065 552</i>

4. PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

a. Description de l'objet social

L'association départementale « les Restaurants du Cœur – les Relais du Cœur » a pour but « d'aider et d'apporter une assistance bénévole aux personnes démunies, notamment dans le domaine alimentaire par l'accès à des repas gratuits, et par la participation à leur insertion sociale et économique, ainsi qu'à toute action contre la pauvreté sous toutes ses formes ».

b. Nature et périmètre des missions sociales

L'Association départementale les Restaurants du Cœur du NORD MAUBEUGE gère, anime et coordonne sur le terrain et sur tout le département :

- L'aide alimentaire : Distribution alimentaire adultes & bébés
- Les autres activités autour de l'aide alimentaire (ateliers cuisine, accompagnement alimentaire et hygiène,...)
- Les activités d'aide à l'autonomie, lien social et d'accompagnement des personnes accueillies

c. Les moyens mis en œuvre

L'Association Départementale est une association loi 1901, d'intérêt général, autonome juridiquement mais liée à l'association nationale des Restaurant du Cœur par un contrat d'agrément qui définit ses obligations.

L'association nationale lui apporte en contrepartie un soutien technique, administratif et financier en termes d'approvisionnement en denrées alimentaires, de communication, de recherche de fonds, et de gouvernance.

L'Assemblée générale départementale est constituée des bénévoles du département. Elle élit un conseil d'administration, un bureau, un président.

Le modèle économique de l'association repose sur la vitalité et l'engagement des nombreux bénévoles, présents au quotidien au sein du siège et des centres répartis sur le département.

5. FAITS MAJEURS

Néant

6. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

a. Référentiel comptable

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux principes de base :

- continuité de l'exploitation, confortée par le contrat d'agrément signé avec l'Association Nationale ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les Comptes Annuels ont été établis conformément au règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014, relatif au plan comptable général, et du règlement ANC 2018-06 du 5 décembre 2018 et modifié par le règlement ANC n°2020-08 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations, fondations et fonds de dotation, entré en vigueur pour les Restaurants du Cœur à l'ouverture de l'exercice 01/05/20 – 30/04/21.

b. Immobilisations et amortissements

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Conformément au règlement comptable 2018-06, les immobilisations reçues à titre gratuit sont comptabilisées à leur valeur vénale. La valeur vénale est estimée à partir du montant qui pourrait être obtenu de la vente de cet actif dans les conditions normales du marché selon les meilleures informations disponibles. Ces biens immobilisés sont amortis selon les règles applicables aux biens de même nature acquis à titre onéreux.

Type de Bien	Durée d'amortissement	Mode d'amortissement
Construction, bâtiments, travaux de gros œuvre, de toiture, d'ouvrants	20 ans	Linéaire
Algéco, Mobil home, agencements complets de locaux et ravalements	10 ans	Linéaire
Réfrigérateurs, chambres froides, gros matériels de cuisine (four et équipement industriel)	5 ans	Linéaire
Transpalettes, matériel de lavage, camions et autres véhicules	5 ans	Linéaire
Mobilier de bureau et matériel téléphonique	5 ans	Linéaire
Travaux de peinture, de moquette, de menuiserie, électroménager	3 ans	Linéaire
Matériel Informatique	3 ans	Linéaire
Logiciels	3 ans	Linéaire
Matériel d'occasion	1 à 5 ans	Linéaire
Literie	1 an	Linéaire

c. Stocks

Les denrées alimentaires fournies par l'Association Nationale sont la propriété de cette dernière et à ce titre comptabilisées dans les comptes de cette dernière.

d. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

e. Valeurs Mobilières de Placement

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées à leur coût d'acquisition, le cas échéant en appliquant la méthode « FIFO » (premier entré premier sorti). Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

f. Subventions

i. Subventions d'exploitation

Les subventions d'exploitation sont comprises dans les produits d'exploitation de l'exercice au titre duquel la décision d'octroi de la subvention a été notifiée.

Les subventions non affectées reçues ou attribuées au titre d'une année civile sont comprises dans les comptes de l'exercice prorata temporis. Les subventions reçues ou attribuées au titre d'exercices ultérieurs sont enregistrées en produits constatés d'avance (qu'il s'agisse de subventions affectées ou non).

Pour les subventions affectées, la fraction non utilisée au cours de l'exercice de la subvention reçue ou attribuée au titre de l'exercice est enregistrée en fonds dédiés.

Ainsi, le résultat de l'exercice ne comprend que la part consommée de la subvention affectée reçue ou attribuée.

ii. Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont inscrites au compte « subventions d'équipement ». Lors de la mise en service du bien qu'elles financent, les subventions sont reprises au compte de résultat selon le rythme de l'amortissement de ce bien.

g. Contributions financières

Le terme contribution financière désigne un soutien financier facultatif octroyé par une autre entité de droit privé à but non lucratif. Elle pourra financer une activité liée à l'exploitation ou à un projet d'investissement. Les contributions financières sont inscrites en résultat.

h. Mécénat

Les ressources issues de personnes morales de droit privé à caractère lucratif, en l'absence de contrepartie et dans le cadre d'une convention, sont comptabilisées dans le compte de produit « Mécénats ». S'il n'existe pas de convention ces ressources sont comptabilisées dans le compte de produit « Don ».

S'il existe une contrepartie aux recettes issues de personnes morales de droit privé à caractère lucratif, elles sont comptabilisées en parrainage au niveau des ventes de biens et services.

i. Les apports

Les aides financières reçues d'entités de droit privé, avec volonté du financeur de renforcer les fonds propres, sont comptabilisées en fonds propres avec ou sans droit de reprise selon les termes de la convention.

Les financements de l'Association Nationale reçus dans le cadre d'un investissement sont comptabilisés en Apport en fonds propres avec droit de reprise et font l'objet d'une convention spécifique à chaque acquisition.

j. Autres ressources

Avec l'aide de l'Association Nationale, l'association a été en mesure de valoriser les contributions volontaires en nature, qui sont inscrites au pied du compte de résultat et du CER et du CROD.

Le bénévolat a été valorisé sur la base d'un SMIC moyen pondéré sur l'exercice 2022/2023 (charges sociales incluses).

Les contributions en nature incluent les dons d'aliments et de produits d'hygiène reçus suivant les différents canaux de collecte (Collecte Nationale, ramasse, don etc.), les mises à disposition gratuites de locaux, de moyens techniques, de prestations ou de personnel via des mécénats de compétences, et ont été comptabilisées selon la méthode du coût évité.

7. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Néant

8. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant total des honoraires CAC enregistrés au compte de résultat au titre de l'exercice 2022/2023 s'élève à 2 307 euros TTC.

Ces honoraires couvrent l'audit des comptes annuels établis selon les règles et principes comptables français ainsi que les vérifications spécifiques prévues par la loi.

9. AUTRES INFORMATIONS

- Engagement en matière de retraite

Les engagements en matière de retraite ne sont pas significatifs et ne sont donc ni provisionnés, ni évalués dans l'annexe.

- Combinaison des comptes

L'association fait partie du périmètre de combinaison de l'Association Nationale des Restaurants du Cœur.

- Montant des rémunérations allouées au titre de l'exercice aux membres des organes d'administration et de direction à raison de leur fonction.

En application de l'article 20 de la loi sur le volontariat associatif nous vous informons que les trois plus hauts cadres dirigeants sont le Président, le Trésorier et le Secrétaire général et qu'ils ne perçoivent ni rémunération, ni avantage en nature. Par ailleurs, les membres du Conseil d'administration sont tous bénévoles et ne perçoivent ni rémunération, ni avantage en nature.

10. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

Le compte de résultat par origine et destination (CROD) est présenté selon le modèle du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 et modifié par le règlement ANC n°2020-08. Ce tableau présente selon une approche analytique permettant d'identifier l'origine des ressources et leurs emplois par destination (missions sociales et statutaires, frais de recherches de fonds, frais de fonctionnement et autres charges). Le résultat apparaissant au compte de résultat par origine et destination est strictement identique à celui du bilan et du compte de résultat. De même, le total des emplois est égal à celui des charges et le total des ressources à celui des produits.

Au regard du compte de résultat, plusieurs retraitements mentionnés dans le règlement sont réalisés et notamment la distinction entre les produits liés à la générosité du public (GP) et les produits non liés à la générosité du public (NGP).

Le Compte de résultat par Origine et Destination est structuré de la façon suivante :

- La colonne 1 constitue un tableau globalisé en adéquation avec les produits et charges du compte de résultat.
- La colonne 2 du tableau a pour objectif d'affecter la générosité du public par type d'emplois.
- Les éléments de la colonne 2 sont repris en détail dans le Compte d'Emploi des Ressources (CER).

a. Principe d'affectation des dépenses aux missions sociales

La définition des dépenses opérationnelles est la suivante : ce sont les coûts qui disparaîtraient si la mission sociale n'était pas réalisée ou si elle s'arrêtait.

Seules les charges que l'on peut affecter précisément et « sans ambiguïté » à une mission sociale sont considérées comme pouvant être des dépenses opérationnelles et affectées analytiquement à la famille de chacune des missions sociales.

Seule la charge réellement supportée est affectée au titre de la mission sociale. Les provisions sont ainsi enregistrées dans la rubrique « dotations aux provisions ».

Les dotations aux amortissements peuvent être des dépenses opérationnelles si la définition décrite plus haut leur est applicable.

Seuls les frais financiers se rapportant directement aux missions sociales et qui disparaîtraient si la mission sociale était arrêtée sont inscrits au titre des missions sociales.

Les charges communes sont réparties entre les missions sociales et les frais de fonctionnement concernés au moyen d'une clé de répartition (exemple : les locaux sont répartis selon la surface occupée etc.).

Les frais de fonctionnement comprennent les coûts du siège de l'AD non imputables à une mission sociale (coûts du service comptabilité, Administration, etc.).

b. Définition des fonds issus de la générosité du public

Les fonds issus de la générosité du public sont :

- les dons des particuliers ou d'entreprises
- des mécénats d'entreprises (les mécénats font l'objet d'une convention écrite).
- les quotes-parts de générosité reçues d'autres organismes sans but lucratif.

c. Emplois des ressources de la générosité du public

Ces ressources financent en priorité les dépenses opérationnelles des missions sociales après utilisation des subventions et dons affectés obtenus.

Les ressources issues de la générosité du public reçues directement par l'Association Départementale et non affectées par le donateur à une activité spécifique sont obligatoirement imputées aux missions sociales.

Selon ce principe, l'ordre d'affectation des ressources aux emplois est le suivant :

- Subventions affectées
- Générosité du public affectée
- Autres fonds privés affectés
- Générosité du public libre
- Autres produits

Si exceptionnellement, les fonds issus de la générosité du public reçus par l'Association Départementale représentaient un montant supérieur à celui du total des dépenses opérationnelles toutes missions sociales confondues, le reliquat serait imputé en fonctionnement.

Les abandons de frais des bénévoles sont non affectés.

Les abandons de frais des bénévoles du siège de l'Association Départementale sont les seuls imputés aux frais de fonctionnement.

Les immobilisations sont prioritairement financées par les ressources autres que celles émanant de la générosité du public.

Toutefois lorsque l'acquisition d'une immobilisation par des fonds issus de la générosité du public se produit (cas peu fréquent et pour des montants non significatifs), l'information en pied du CER n'est pas complétée car trop complexe et trop coûteuse en l'état actuel de notre système d'information.

Dans le cas des Associations Départementales possédant un report de ressources de la Générosité du Public non affecté et non utilisé, en début d'exercice, le report serait imputé en priorité aux missions sociales jusqu'à extinction à condition que les dépenses des activités de l'exercice soient supérieures au montant de la Générosité du Public et des subventions affectées aux activités au cours de l'exercice.

Dans le cas où après cette imputation, il resterait un solde de ressources de la Générosité du Public non affecté et non utilisé, celui-ci serait utilisé, dans les mêmes conditions, à la couverture des frais de fonctionnement.

11. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC

Le compte d'emploi annuel des ressources est établi conformément au règlement ANC n°2018-06 et complété du règlement ANC n°2020-08.

Le CER reprend les rubriques du compte de résultat par origine et destination correspondant aux colonnes « Générosité du public ». La détermination de ces colonnes a été présentée précédemment.

Le CER permet d'assurer le suivi de l'emploi des ressources issues de la générosité du public collectées et non utilisées des produits d'appels antérieurs.

12. Bilan Actif : IMMOBILISATIONS & AMORTISSEMENTS

a. Immobilisations

Immobilisations (en €)	Valeur brute au 30/04/2022	Augmentation	Diminution	Poste à Poste	Valeur brute au 30/04/2023
Logiciels et Autres Immob. Incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Structures légères (Algéco, Mobilhome)					
Rénovations, réhabilitations immobilières	3 669				3 669
Agencements, installations, aménagements	518				518
Chambres froides et matériel frigorifique	49 756	22 436			72 192
Matériel de transport (transpalettes...)	49 164				49 164
Matériel et mobilier (bureau et informatique)	1 757				1 757
Matériels pour ACI (jardins, ateliers, cuisines) et autres immobilisations	239				239
Terrains et constructions en cours					
Rénovations, réhabilitations immobilière en cours					
Autres immobilisations en cours					
Acompte sur immobilisations					
Immobilisations corporelles	105 104	22 436			127 540
Participations et créances rattachées					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	2 961				2 961
Immobilisations financières	2 961				2 961
Total des immobilisations	108 065	22 436			130 501

b. Amortissements

Amortissements des Immobilisations (en €)	Valeur brute au 30/04/2022	Augmentation	Diminution	Poste à Poste	Valeur brute au 30/04/2023
Amortissements des logiciels et autres Immobilisations incorporelles					
Amortissements des immobilisations incorporelles					
Amortissements terrains, constructions et autres immobilisations corporelles					
Amortis./structures légères (Algéco, Mobilhome)					
Amortis./rénovations, réhabilitations immobilières	3 669		0		3 669
Amortis./agencements, installations, aménagements divers.	518				518
Amortis./chambres froides et matériels frigorifiques	49 756	442			50 198
Amortis./matériel de transport (transpalettes...)	21 703	9 582	1		31 285
Amortis./matériel et mobilier (bureau et informatique)	1 757	0			1 757
Amortis / matériels pour ACI(jardins, ateliers et cuisines) et autres immobilisations	239				239
Amortissements des immobilisations corporelles	77 644	10 024	1		87 667
Total des amortissements	77 644	10 024	1		87 667

13. Bilan Actif : STOCKS, CRÉANCES ET PRODUITS À RECEVOIR

Stocks (en €)	au 30/04/2023			au 30/04/2022
	Valeur Brute	Dépréciation	Valeur Nette	Valeur Nette
Stocks centres missions sociales				
Total du stock des centres				

Créances (en €)	Montant brut	A moins d'1 an	A un an et plus
Créances de l'actif immobilisé			
Prêts			
Dépôts et cautionnements versés	2 961		2 961
Créances Diverses			
Total des créances de l'actif immobilisé	2 961		2 961
Créances de l'actif circulant			
Créances clients (dont locataires)			
Personnel et comptes rattachés (avances et acomptes)			
Autres créances (dont subventions)	13 250	13 250	
Total des créances de l'actif circulant	13 250	13 250	

Produits et Subventions à recevoir (en €)	Montant brut au 30/04/2023	Montant brut au 30/04/2022
Rabais, remises, ristournes à obtenir et autres avoirs non encore reçus		
Clients, locataires et comptes rattachés		
Personnel et comptes rattachés		
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux		
Etat & Collectivités Publiques	13 120	13 350
Association Nationale		
Débiteurs et créditeurs divers		2 387
Total des produits et subventions à recevoir	13 120	15 737
Dont subventions et contributions à recevoir	11 120	11 750

14. Bilan Actif : VMP, DISPONIBILITÉS, CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Valeurs mobilières de placement (en €)	Valeur d'acquisition	Cours au	Plus-Values latentes	Moins-Values latentes	
SICAV					
Fonds Communs de Placement					
Total des VMP					

Disponibilités (en €)	Montant brut au 30/04/2023	Montant brut au 30/04/2022
Comptes sur livrets (livret A)	34 385	26 169
Comptes-courant	3 822	7 982
Caisse	71	233
Intérêts courus		
Total des disponibilités	38 278	34 384

Charges constatées d'avance (en €)	Montant brut au 30/04/2023	À moins d'1 an	À 1 an et plus
Locations			
Maintenance			
Assurances			
Autres Charges			
Total des charges constatées d'avance			

15. Bilan Passif : FONDS PROPRES & FONDS DÉDIÉS

a. Variation des Fonds propres

Fonds propres (en €)	Montant au 30/04/2022	Affectation du Résultat	Augmentation	Diminution	Dont GP sur résultat de l'Exercice	Poste à poste	Montant au 30/04/2023
Fonds propres sans droit de reprise	49 098						49 098
Fonds Propres avec droit de reprise			13 388				13 388
Réserves							
Report à nouveau – Reprise subventions antérieurs	16 529						16 529
Report à nouveau	-28 698	23 660					-5 037
Résultat comptable de l'exercice	23 660	-23 660	7 854				7 854
Situation nette	60 590		21 243				81 833
Subventions d'investissement							
Total des Fonds propres	60 590		21 243				81 833

*GP = Générosité du Public

b. Variation des Fonds dédiés

Détail des fonds dédiés par ressource d'origine (en €)	Fonds à engager au 30/04/2022	Engagements	Utilisations	Fonds à engager au 30/04/2023
Sur subventions d'exploitation	2 348	87	2 348	87
Sur contributions financières d'autres organismes	4 402		4 402	
Sur ressources liées à la Générosité du public				
Total des fonds dédiés	6 750	87	6 750	87

16. Bilan Passif : VARIATION DES PROVISIONS

Nature des provisions (en €)	Provisions au 30/04/2022	Dotations	Reprises	Provisions au 30/04/2023
Provisions pour risques et charges				
Total des provisions pour risques et charges				
Provisions pour dépréciation :				
- des immobilisations incorporelles				
- des immobilisations corporelles				
- des immobilisations financières				
- des stocks				
- du compte client				
- des autres créances				
Total des provisions pour dépréciations				
Total des provisions				

17. Bilan passif : État des Échéances des DETTES

Dettes (en €)	Montant brut au 30/04/2023	À moins d'1 an	À 1 an et moins de 5 ans	A 5 ans et plus	Montant brut au 30/04/2022
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit					
Emprunts et dettes financières divers					
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 181	4 181			3 134
Personnel et comptes rattachés	393	393			493
Dettes fiscales et sociales	1 741	1 741			1 757
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Autres dettes	915	915			1 378
Produits perçus d'avance	5 213	5 213			6 686
Total des dettes	12 443	12 443			13 447

Charges à payer (en €)	Montant brut au 30/04/2023	Montant brut au 30/04/2022
Fournisseurs	2 307	2 184
Rabais, remises, ristournes à accorder et avoirs à établir		
Personnel et comptes rattachés	393	493
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	141	263
État & Collectivités Publiques		
Débiteurs et créditeurs divers	915	1 378
Intérêts courus à payer		
Total des charges à payer	3 756	4 318

Produits constatés d'avance (en €)	Montant brut au 30/04/2023	À moins d'1 an	À 1 an et moins de 5 ans	À 5 ans et plus
Subventions	5 213	5 213		
Loyers des bénéficiaires à percevoir				
Autres produits constatés d'avance				
Total des produits constatés d'avance	5 213	5 213		

18. ENGAGEMENTS DONNÉS ET REÇUS

a. Engagements donnés

Tableau des engagements en crédit-bail

(en €)	Redevances payées		Redevances restant à payer			Prix d'achat résiduel
	De l'exercice	Cumulés	A moins d'1 an	A 1 an et plus	Total à payer	
Véhicules Mobilier, matériels de bureau & informatique Autres						
Total des engagements en crédits-bails						

Engagements donnés (liste non exhaustive)

Garanties, avals et cautions donnés	
Suretés réelles consenties	

b. Engagements reçus

Engagements reçus (liste non exhaustive)

Garanties, cautions obtenues	
Autorisations de découverts	

Tableau des immobilisations en crédit-bail

(en €)	Cout d'entrée	Dotation aux amortissements		Valeur nette
		De l'exercice	Cumulés	
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Total des immobilisations en crédit-bail				

19. DÉTAIL DES CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS

Subventions et Concours publics (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2023	EXERCICE CLOS LE 30/04/2022
Subventions d'investissement		
État		
Région		
Département		
Communes		
Collectivités publiques		
Autres		
Total subventions d'investissement		
Subventions d'exploitation		
Fonds social européen (F.S.E.)		
État & DDCSPP		
Région	12 773	7 227
Département	6 500	6 500
Communes et Communautés urbaines	19 142	19 694
Autres		
Total subvention d'exploitation	38 415	33 421
Concours publics		
Concours publics sur contrats aidés		
Allocations logements		
Total concours publics		

20. RÉSULTATS ANALYTIQUES

a. Répartition du résultat analytique de l'exercice

Missions Sociales et Fonctionnement (en €)	Contribution Asso. Nationale I	Générosité du Public II	Autres produits III	Total des Produits I+II+III	Total des Charges	Résultat par activité
Distribution Alimentaire	17 172	27 598	42 530	87 299	87 299	
Autonomie, lien social et accompagnement		778		778	778	
Emploi						
De la Rue au Logement						
Aide et Pilotage des Missions sociales		1 009	2 348	3 357	3 357	
Frais de fonctionnement	20 828	27 426	6 716	54 971	47 117	7 854
Frais de Recherche de fonds						
Total	38 000	56 811	51 594	146 405	138 550	7 854

b. Affectation du stock initial de dons issus de la Générosité du Public

Le montant du stock de dons issus de la Générosité du Public non affecté et non utilisé en début d'exercice, a été imputé à hauteur de 0,00 €.

21. COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

A – PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2023		EXERCICE CLOS LE 30/04/2022	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1- PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	56 811	56 811	24 958	24 958
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénats	56 811	56 811	20 215	20 215
Dons manuels	56 811	56 811	20 215	20 215
Mécénats				
1.3 Autres produits liés à la générosité du public			4 743	4 743
Dons sur manifestations			4 743	4 743
Quotes-parts de générosité reçues d'autres organismes sans but lucratif				
Autres produits de la générosité du public				
2- PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	44 429		79 908	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie	39 000		79 789	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	5 429		119	
Produits des manifestations	5 212			
Autres produits non liés à la générosité du public	217		119	
3- SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	38 415		33 421	
Subventions de l'Union européenne				
Subventions de l'État français				
Subventions des Collectivités territoriales	38 415		33 421	
Autres subventions				
Concours publics				
4- REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS				
5- UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS	6 750		1 076	
TOTAL DES PRODUITS	146 405	56 811	139 363	24 958
CHARGES PAR DESTINATION				
1.1- MISSIONS SOCIALES réalisées en France	91 347	29 385	72 595	24 958
– Actions réalisées par l'organisme				
– Distribution alimentaire	87 299	27 598	71 091	24 829
<i>Distribution adultes & bébés</i>	86 872	27 598		
<i>Collecte, ramasse</i>	428			
<i>Aide alimentaire à la personne dans les centres</i>				
<i>Atelier cuisine</i>				
<i>Hygiène et accompagnement alimentaire</i>				
– Autonomie, lien social et accompagnement	778	778	299	
<i>Autonomie</i>	778	778		
<i>Lien social</i>				
– Emploi				
<i>A.C.I.</i>				
<i>Petites Ruches</i>				
– De la Rue au Logement				
<i>Gens de la Rue</i>				
<i>Hébergement, Logement</i>				
– Aide et Pilotage nationale des missions sociales	3 270	1 009	1 205	129
– Relations institutionnelles et veille stratégique				
– Versements à un organisme central ou d'autres organismes				
1.2- MISSIONS SOCIALES réalisées à l'étranger				
– Actions réalisées par l'organisme				
– Versements à un organisme central ou d'autres organismes				

Compte de Résultat par origine et destination - suite

A – PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2023		EXERCICE CLOS LE 30/04/2022	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public				
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT	47 117	27 426	38 705	
4- DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS				
5- IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES				
6- REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	87		4 402	
TOTAL DES CHARGES	138 550	56 811	115 703	24 958
EXCÉDENT ou DÉFICIT	7 854		23 660	

B – CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2023		EXERCICE CLOS LE 30/04/2022	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	1 998 607	1 998 607	1 093 300	1 093 300
Bénévolat	1 938 812	1 938 812	1 014 991	1 014 991
Prestations en nature			9 554	9 554
Dons en nature	59 795	59 795	68 755	68 755
2- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	75 270		87 560	
Prestations en nature	75 270		87 560	
Dons en nature				
3- CONCOURS PUBLIQUES EN NATURE	195 298		181 863	
Prestations en nature	195 298			
Dons en nature				
TOTAL DES PRODUITS	2 269 175	1 998 607	1 362 723	1 093 300
CHARGES PAR DESTINATION				
1- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	2 247 259	1 976 691	1 345 483	1 076 060
Réalisées en France	2 247 259	1 976 691	1 345 483	1 076 060
Réalisées à l'étranger				
2- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	3 949	3 949	2 430	2 430
3- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	17 967	17 967	14 810	14 810
TOTAL DES CHARGES	2 269 175	1 998 607	1 362 723	1 093 300

22. COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC

EMPLOIS PAR DESTINATION (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2023	EXERCICE CLOS LE 30/04/2022	RESSOURCES PAR ORIGINE (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2023	EXERCICE CLOS LE 30/04/2022
1- MISSIONS SOCIALES	29 385	24 958	1- RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	56 811	24 958
1.1 Réalisées en France			1.1 Cotisations sans contrepartie		
Actions réalisées par l'organisme			1.2 Dons, legs et mécénats		
Distribution Alimentaire	27 598	24 829	Dons manuels	56 811	20 215
Autonomie, lien social et accompagnement	778		Legs, donations et assurances-vie		
Emploi			Mécénats		
De la Rue au Logement					
Aide au pilotage nationale des Missions sociales	1 009	129	1.3 Autres ressources liées à la générosité du public		
Relations institutionnelles et veille stratégique			Dons sur manifestations		4 743
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes			Quotes-parts de générosité reçues d'autres organismes sans but lucratif		
Autres produits					
1.2 Réalisées à l'étranger					
Actions réalisées par l'organisme					
Versements à un organisme central ou d'autres organismes					
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS					
2.1 Frais appel à la générosité du public					
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT	27 426				
TOTAL DES EMPLOIS	56 811	24 958	TOTAL DES RESSOURCES	56 811	24 958
4- DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			2- REPRISES PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		
5- REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE			3- UTILISATION DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS		
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC			DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		
			RESSOURCES REPORTÉES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN DÉBUT D'EXERCICE		
			Excédent ou insuffisance de la générosité du public		
			Investissements ou désinvestissements nets financés par la générosité du public	Données non disponibles	Données non disponibles
			RESSOURCES REPORTÉES LIÉES A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE		

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès de public – suite

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
EMPLOIS DE L'EXERCICE	EXERCICE CLOS LE 30/04/2023	EXERCICE CLOS LE 30/04/2022	RESSOURCES DE L'EXERCICE	EXERCICE CLOS LE 30/04/2023	EXERCICE CLOS LE 30/04/2022
1- Contributions volontaires aux missions sociales	1 976 691	1 076 060	1- Contributions volontaires liées à la générosité du Public		
Réalisées en France	1 976 691	1 076 060	Bénévolat	1 938 812	1 014 991
Réalisées à l'étranger			Prestations en nature		9 554
2- Contributions volontaires à la recherche de fonds	3 949	2 430	Dons en nature	59 795	68 755
3- Contributions volontaires au fonctionnement	17 967	14 810			
TOTAL DES EMPLOIS	1 998 607	1 093 300	TOTAL DES RESSOURCES	1 998 607	1 093 300

Pour mémoire, rappel du tableau relatif aux fonds dédiés pour la partie relevant de la générosité du public :

FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	EXERCICE CLOS LE 30/04/2023	EXERCICE CLOS LE 30/04/2022
FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN DÉBUT D'EXERCICE		
- Utilisation		
+ Report		
FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE		

23. ANNEXES

a. Effectifs bénévoles

Effectifs Bénévoles	Nombre sur l'exercice 2022 / 2023	Nombre sur l'exercice 2021 / 2022
Bénévoles	456	580

b. Effectifs salariés (en ETP)

Effectifs salariés en ETP	Nombre moyen au 30/04/2023	Nombre moyen au 30/04/2022
Contrats aidés hors CDDI		
CDDI		
Sous- Total Contrat Aidés		
CDD/CDI	1,00	1,00
Total Effectifs salariés	1,00	1,00

c. Tonnage des dons alimentaires locaux

Denrées alimentaires (en tonnes)	Collecte Nationale	Autres collectes et dons	Ramasse	Tonnage total des dons alimentaires locaux
Exercice 2022 / 2023	19,41		11,80	31,21
Exercice 2021 / 2022	19,00	17,89	3,47	40,36

d. Rapprochements

Rapprochement des emplois et des charges comptabilisés

CHARGES	EMPLOIS
138 550	138 550

Rapprochement des ressources et des produits comptabilisés

PRODUITS	RESSOURCES
146 405	146 405

Les informations présentées ont été établies sur la base des documents comptables de l'organisme.

Le Président de l'association



Le trésorier de l'association



Le Commissaire aux comptes